

# Règlement Randonnées des 3 Clochers de Saint Chef

L'association Lièvres et Tortues de Saint Chef organise une randonnée pédestre le dimanche 28 avril 2024.

## Art 1 : PARCOURS

Deux parcours sont proposés :

Un de **10.4kms** Dénivelé : **130m** difficulté : **moyenne** Couleur de balisage : **Blanc**

Un de **7.5kms** Dénivelé : **8m** Difficulté : **facile** Couleur de balisage : **Vert**

Départ et arrivée des deux randonnées : Devant la Salle Françoise Seigner, Rue pierre Grataloup

Balisage par fléchage, marquage au sol et rubalise.

## Art 2 : REGLEMENT DE PARTICIPATION

Il s'agit d'une randonnée sans classement ouverte à toutes les personnes en bonne santé.

Le départ se fait en horaire libre de 8h30 à 10h30.

Le code de la route doit être respecté, comme l'environnement et sentiers ou chemins traversés.

Chaque participant s'engage à suivre le balisage mis en place par les organisateurs.

Chaque participant doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance individuelle accident.

L'organisateur « Lièvres et Tortues de Saint Chef » décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.

Les marcheurs mineurs de moins de 16 ans doivent être accompagnés et les plus de 16 ans, marchant seuls, doivent avoir une autorisation parentale.

## Art 3 : SECURITE

Le point de départ est équipé d'un poste de premiers secours où une équipe de secouristes est disponible.

En cas d'urgence médicale ou de blessure les participants peuvent appeler le 112.

Les organisateurs mettent également en place un numéro d'appel 0681153348

## Art 4 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font sur place au départ, Salle Françoise Seigner à partir de 8h heure le dimanche 28 avril (jour de la randonnée).

Chaque participant doit s'acquitter des droits d'inscription de **6€** pour les adultes, **gratuit** pour les moins de 12 ans.

Ceci comprend les droits de participation à la randonnée et le ravitaillement sur le parcours et à l'arrivée.

**Le paiement des droits d'inscription implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.**

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement et l'organisation en cas de nécessité. Le règlement applicable lors de l'évènement sera affiché au point d'accueil.

#### **Art 5 : CONTACTS**

Site internet : <https://www.lievres-tortues.fr/>

Téléphone : 0681153348

#### **Art 6 : DEVELOPPEMENT DURABLE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 les produits plastiques à usage unique sont interdits. Il n'y aura pas de gobelets sur les ravitaillements. Nous vous invitons à prendre votre propre gourde ou gobelet.

Sur le parcours ne jetez pas de déchets, des poubelles seront placées au ravitaillement et à l'arrivée.

#### **Art 7 : DROIT A L'IMAGE**

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires, et pour une durée la plus longue prévue par la loi et les règlements en vigueur.

Pour l'association, le président

Denis Mermet